

**PROCES-VERBAL
ASSEMBLEE GENERALE NUMERO 15
MARDI 27 MARS 2018
17H30**

Le mardi vingt-sept mars deux mille dix-huit, à dix-sept heure et trente minutes, les membres du Comité de Direction dûment convoqués se sont réunis à l'Office du Tourisme, bureau du 21 bvd sadi carnot, 06110 Le Cannet.

Présents : Suzanne BLONDEAU MENACHE, Monique GARRIOU, Gérard STELLA, Claude DI BARI, Philippe WEISSER, Véronique SERRANO, Marc FARINELLI

Excusés : Véronique DUREGHELLO, Boris BLOUIN

Présent sans pouvoir-votant : Walid CHAABANI, directeur de l'OT et secrétaire de séance.

La séance est ouverte à dix-sept heure et trente minutes par la Présidente, Suzanne BLONDEAU MENACHE

La Présidente accueille les membres du Comité de Direction et présente l'ordre du jour qui est le suivant :

- 18 – Compte de Gestion 2017
- 19 – Compte Administratif 2017
- 20 – Rapport et débat d'orientation budgétaire 2018

Délibération 18-2018

Vote du compte de gestion 2017 de l'EPIC Office de Tourisme

Le compte de gestion de l'exercice 2017, relatif au budget principal, dressé par Monsieur le Trésorier de Le Cannel, fait apparaître les mêmes résultats que le compte administratif voté ce jour.

Après s'être fait présenter le budget primitif relatif au budget tourisme de l'exercice 2017 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, le compte de gestion dressé par le Trésorier de Le Cannel, accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017 ;

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2017 en ce qui concerne le budget principal ;

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Le Comité de Direction, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

de déclarer que le compte de gestion relatif au budget principal dressé pour l'exercice 2017 par le Trésorier de Le Cannel, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Délibération 19 -2018

Vote du compte administratif 2017

Lors de l'exposé et du vote de cette délibération, Mme Suzanne BLONDEAU-MENACHE et M. Walid CHAABANI sortent de la salle, la présidence étant confié à M. Claude DI BARI uniquement pour cette délibération. Mme Suzanne BLONDEAU-MENACHE et M. Walid CHAABANI reviendront pour l'exposé du rapport et du débat d'orientation budgétaire (Délibération 20-2018).

Le compte administratif 2017 relatif au budget principal fait apparaître les mêmes résultats que le compte de gestion dressé par M. le Trésorier du Cannel. Il est le bilan financier de l'ordonnateur qui doit rendre compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées, dans le cadre des missions d'animation et de promotion du territoire Cannetten.

Il constitue l'arrêté des comptes de l'établissement à la clôture de l'exercice budgétaire, qui intervient au plus tard le 30 juin de l'année N+1.

Le résultat cumulé de la section de fonctionnement s'élève à 0 Euro au 31 Décembre 2017, les dépenses de fonctionnement étant compensées intégralement par les recettes de taxe de séjour, et une partie des droits de mutation encaissés par la ville et reversés à l'EPIC

	CA 2016	CA 2017
Total des recettes de fonctionnement	221 179,01	251 474,74
Total des dépenses de fonctionnement	-221 179,01	-251 474,74
Résultat de l'exercice	0,00	0,00
Résultat de N-1 reporté	0,00	0,00
Solde de la section de fonctionnement	0,00	0,00

Le résultat cumulé de la section d'investissement s'élève à 1 821.41 € au 31 Décembre 2017.

	CA 2016	CA 2017
Total des recettes d'investissement	2 440,00	2 449,35
Total des dépenses d'investissement	0,00	-6 267,85
Résultat de l'exercice	2 440,00	-3 818,50
Résultat de N-1 reporté	3 199,91	5 639,91
Restes à réaliser à reporter en N+1	0,00	0,00
Solde de la section d'investissement	5 639,91	1 821,41

Le Comité de Direction, après avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- d'arrêter et de voter le compte administratif 2017 de l'EPIC « Office de Tourisme Le Cannet Côte d'Azur »,

Délibération 20-2017

Rapport et débat d'orientation budgétaire

Le Débat d'Orientations Budgétaires (DOB) fait l'objet d'un Rapport d'Orientations Budgétaires (ROB) permettant au Comité de Direction de définir les grandes orientations et les éventuels engagements pluriannuels envisagés au budget primitif de l'exercice 2018.

Il apporte les principaux éléments d'information permettant d'appréhender la situation financière de l'établissement.

- **S'agissant du contexte économique :**

La France (+ 0,6%) affiche une croissance plus modérée que les autres membres de l'Union Européenne mais qui reste néanmoins régulière depuis 4 trimestres.

Mais la baisse du chômage constitue toujours un véritable enjeu et devrait conditionner fortement l'évolution de ce taux de croissance.

La loi de Finances 2018 (LFI), et la loi de programmation des finances publiques 2018 - 2022 (LPPF) ont précisé les éléments intéressant plus particulièrement les collectivités locales, et qui continuent de produire des effets budgétaires défavorables.

Malgré les conséquences financières importantes impactant depuis plusieurs années la ville du CANNET, celle-ci souhaite maintenir le cap de sa politique touristique mise en œuvre par l'EPIC.

La création du GIP pour le développement touristique et culturel de la ville du CANNET a d'ailleurs démontré la volonté municipale en la matière.

Concernant l'EPIC, la nécessité de passer à un niveau supérieur en matière de référencement touristique, avec la mise en œuvre d'une démarche de certification très poussée, justifie ainsi les orientations budgétaires 2018 qui sont présentées, et les moyens supplémentaires apportés par la ville du CANNET.

- **S'agissant du contexte touristique :**

La France connaît un regain de fréquentation touristique en 2018. Après une forte baisse en 2015, due aux terribles attentats qui ont touché la France et le littoral azuréen en particulier, l'année 2016 puis l'année 2017 ont vu progresser la fréquentation des grandes villes et du littoral. Cette hausse de fréquentation est bien aidée par l'augmentation des séjours des français en France plutôt qu'à l'étranger, le contexte international n'étant pas favorable au tourisme.

De plus, les différentes opérations de sensibilisation de l'attrait du territoire cannetan ont permis à la commune du Cannet de se démarquer de ces principales villes voisines. Un positionnement moyen et haut de gamme, tant sur les animations que sur les infrastructures offrent aux visiteurs une qualité d'accueil remarquable.

Le succès culturel et populaire de l'exposition des 150 ans de la naissance de Pierre Bonnard a permis au musée de se faire une place de choix dans l'offre muséale azuréenne. Notre Musée Bonnard est désormais classé 2^{ème} dans le fameux guide des musées de la Côte d'Azur. Ce succès d'estime démontre une nouvelle fois que le positionnement culturel de la station est un excellent choix stratégique car il est particulièrement porteur et qu'il ne souffre pas d'un phénomène de saisonnalité trop important.

La fréquentation des hôtels de la commune est elle aussi en constante croissance. Le ralentissement constaté après l'attentat de Nice a été résorbé et les hôtels continuent d'afficher une augmentation de 2 points par an.

Les points d'accueil de la ville ont également continué à accueillir beaucoup de visiteurs.

L'augmentation de l'offre de transport des bus « Macron » au départ et à l'arrivée au Cannet a été constaté par les services d'accueil de l'OT sur la place benidorm sur l'avenue du campon. A ce jour, une soixantaine de rotations quotidiennes est organisée par les 3 principales compagnies : Ouibus (Groupe SNCF) ; Flixbus (consortium européen) et Isilines/Eurolines (groupe TransDev). A ces rotations s'ajoutent les connexions historiques des bus de la Région Sud (PACA) : navettes Aix-Marseille et navettes express Aéroport de Nice.

La création des 2 boutiques, au 21 bd carnot et 458 rue saint sauveur ont permis à l'OT de proposer également aux visiteurs des produits typiques de la région, des cadeaux souvenirs et toute une gamme de produits estampillés « Le Cannet ».

L'OT ayant également investi l'arrière-boutique du 21 bd carnot pour y faire son accueil administratif ; un bureau et une salle réunion y ont installé.

Il permet un rapprochement physique avec le Musée Bonnard dans le cadre de son appartenance au sein de la gouvernance du GIP pour le développement culturel et touristique de la ville du Cannet.

LE FONCTIONNEMENT

I - Les recettes d'exploitation pour 2018:

Les recettes d'exploitation s'élèvent à 483 K€.

Recettes d'exploitation (K€)	OB 2018
Vente de produits fabriqués, services, ...	3,00
Produits de gestion courante	480,00
Total des recettes d'exploitation	483,00

L'effort de la ville du CANNET, malgré un contexte économique difficile, et une baisse avérée des autres financements extérieurs, se retrouve autour de deux recettes principales, compensées à la marge par la vente dans les boutiques.

1) Vente de produits fabriqués, services, marchandises :

Le chapitre 70 « vente de produits fabriqués » représente le montant des ventes de produits dans les boutiques. Il est prévu pour une période de 3 mois, cette activité devant intégrer le GIP pour le développement culturel et touristique du CANNET.

2) Autres produits de gestion courante :

Le chapitre 75 « autres produits de gestion courante » est composé :

- du reversement du produit de la taxe de séjour estimé à hauteur de 85 000 €
- d'un pourcentage de 15% maximum du produit de la taxe additionnelle aux droits de mutation à la taxe de publicité foncière exigible sur les mutations à titre onéreux et perçu par la ville, permettant d'espérer un produit prévisionnel de 395 000 €.

Il est à noter que la ville consent à ce titre un réel effort financier, le pourcentage était de 10% maximum en 2017.

L'évaluation de ces recettes a été réalisée avec prudence compte tenu de la conjoncture économique.

II - Les dépenses d'exploitation pour 2018 :

Les dépenses d'exploitation du budget proposé dans le cadre des orientations budgétaires 2018 s'élèvent à 483 K€.

Dépenses d'exploitation (K€)	OB 2018
Charges à caractère général	170,08
Charges de personnel	210,10
Charges exceptionnelles	100,00
Dépenses d'ordre	2,82
Total des dépenses d'exploitation	483,00

1) Les charges à caractère général :

Une démarche permanente de rationalisation des achats et des services, associée à une optimisation de la commande publique, en rejoignant notamment à terme le groupement de commande de la ville, permet d'envisager une stabilité de ce poste de charges, à périmètre constant, par rapport aux orientations 2017.

Elles regroupent les dépenses liées aux achats de matières et de fournitures (eau, énergie, carburant, combustibles, alimentation, fournitures administratives, petit matériel...), les services extérieurs et autres services extérieurs (contrats de prestations de services, locations, entretiens et réparations, assurances, frais postaux et de télécommunications, honoraires, missions, réceptions, déplacements, concours divers...)

Des crédits supplémentaires sont ensuite proposés pour intégrer la démarche de certification et espérer ainsi un niveau supérieur en matière de référencement touristique

2) Les charges de personnel :

Les charges de personnel comprennent :

- La rémunération des emplois directs (direction, vacataires et saisonniers)
- Le remboursement des frais de personnel des services support de la ville œuvrant pour l'EPIC
- La prise en compte de la démarche de certification

Au 1^{er} janvier 2017, l'Office de Tourisme comptait un emploi permanent pourvu, correspondant à celui de directeur de la structure.

Au 1^{er} janvier 2018, deux emplois sont pourvus. Outre le poste de Directeur, un agent d'accueil affecté à la boutique de l'Office de Tourisme, ouverte de façon permanente depuis juillet 2017, a été recruté.

En période estivale, un accroissement des besoins en personnel requiert le recrutement de 4 agents saisonniers, sous contrat à durée déterminée en équivalent temps plein sur 4 mois de haute saison.

Ce dispositif sera reconduit au titre de l'année 2018.

En outre, la démarche de certification de l'Office de Tourisme devrait nécessiter le recrutement d'un personnel propre supplémentaire au cours de l'année 2018.

Le personnel propre de l'Office de Tourisme est soumis aux dispositions du Code du Travail et de la Convention collective nationale des organismes de tourisme du 5 février 1996 (temps de travail, congés etc.).

3) Les charges exceptionnelles :

Le montant de 100.000 Euros correspond à la participation financière au titre de membre fondateur du GIP pour le développement culturel et touristique de la ville du Cannet.

4) Les dépenses d'ordre :

Il s'agit ici de la valeur de l'amortissement de l'exercice des immobilisations présentes au sein de l'actif de l'EPIC.



III – L'autofinancement prévisionnel de l'exercice :

Les orientations budgétaires 2018 font apparaître une capacité d'autofinancement comme de suit :

	OB 2018
Recettes réelles de l'exercice (K€)	483,00
Dépenses réelles de l'exercice (K€)	480,18
Capacité d'autofinancement de l'exercice	2,82

L'INVESTISSEMENT

I – Les recettes d'investissement :

Recettes d'investissement	OB 2018
Excédent reporté	1 821,41
Recettes d'ordre	2 820,00
Recettes d'investissement	4 641,41

1) Les recettes d'ordre :

Les recettes d'ordre sont constituées de la dotation aux amortissements représentée par la valeur de l'amortissement de l'exercice des immobilisations présentes au sein de l'actif de l'EPIC

2) L'autofinancement :

L'autofinancement prévisionnel s'élève à 2 820 € pour 2018. Il est composé de l'autofinancement propre de l'exercice (amortissement des immobilisations)

III – Les dépenses d'investissement :

Dépenses d'investissement (en K€)	OB 2018
Dépenses d'équipement	4,64
Dépenses d'investissement	4,64

Les financements disponibles de 2018 permettront de réaliser 4 641 € de dépenses d'équipement, à savoir :

- L'achat de logiciels
- L'acquisition de biens mobiliers permettant l'exercice des missions de l'EPIC

Eu égard à tous ces éléments, les grandes orientations qui sont proposées en 2018 dans le cadre du budget de l'EPIC sont :

- le renforcement de la politique touristique de la commune, dans le contexte de la mise en route du GIP pour le développement touristique et culturel de la ville du Cannel ;
- l'élévation du niveau de référencement de l'Office de Tourisme, par la mise en œuvre d'une démarche de certification ;
- la volonté de maîtriser les dépenses de fonctionnement, en intégrant le groupement de commandes de la ville.

Aucune autre question étant à l'ordre du jour, la Présidente remercie l'ensemble du Comité de Direction et clos la séance à dix-huit heures.



Fait en 4 exemplaires originaux,
Le Cannel, le 03-04-2018
Suzanne BLONDEAU MENACHE,
Présidente de l'OT en EPIC

